

La Persévérance va s'effacer

ROCROI L'ancienne fonderie La Persévérance, en friche depuis presque 10 ans va bientôt faire l'objet d'études qui devraient mener à sa démolition. Un soulagement pour la commune.

LES FAITS

- **1939**, la fonderie appelée La Persévérance est construite aux Mazures.
- **1983**, la fonderie du Croissant, à Rocroi, est placée en liquidation judiciaire.
- **1985**, le site est repris par les propriétaires des Mazures qui transfèrent leur activité.
- **2015**, la Persévérance est liquidée par le tribunal de commerce de Sedan.

JULIEN LEPRIEUR

Is ont de la chance les Rocroyens. La chance d'accueillir chaque année des milliers de visiteurs guère perturbés par une verruie qui a pourtant de quoi gâcher la carte postale. La chance parce que ce vestige est invisible quand on se balade dans les remparts de la cité. Il se voit d'ailleurs à peine de la route qui contourne le centre-ville. Reste que cette friche est une aiguille dont la Ville aimerait se débarrasser. « Parce que ça se dégrade sérieusement. » Son nom est pourtant porteur d'espoir. La Persévérance. Un nom synonyme un temps d'emplois et d'activité, devenu boulet. Une ancienne fonderie où « tout tombe », où « la toiture pleine d'amiante est catastrophique ».

« L'Établissement public foncier propose de nous racheter le site »

Denis Binet, le maire

Mais une solution se profile, en la personne de l'Établissement public foncier du Grand Est (EPFGE). « Il propose de nous racheter le site », a exposé Denis Binet, le maire, lors du dernier conseil municipal. L'EPFGE, c'est cet organisme public financé par la taxe spéciale d'équipement, qui fait figure de Père Noël depuis quelques années dans les Ardennes. Parce qu'il rachète des friches industrielles abandonnées depuis des lustres, rase tout et dépollue surtout, avant de les rétrocéder aux collectivités prêtes à accueillir de nouvelles activités. Revin et Oxame en ont bénéficié, Charleville et Deville sont les prochaines, Sedan et Mory sont sur la liste. Alors à Rocroi, on n'a pas beaucoup hésité au moment de voter, une



La friche La Persévérance fait l'objet d'une convention entre la ville de Rocroi, la communauté de communes et l'Établissement public foncier du Grand Est pour des études techniques.

fois les faits exposés. L'EPFGE rachèterait ainsi l'hectare de La Persévérance pour un petit euro. « On l'a payée 10 000€ mais ils ne veulent pas la reprendre à ce prix-là car il y a beaucoup de travaux », a précisé Denis Binet.

DES ÉTUDES ENCORE ET TOUJOURS

Car ensuite, les chiffres gonflent, d'après les premières projections. Des études techniques obligatoires pour 200 000€, des études de maîtrise d'œuvre indispensables pour 200 000€, pour commencer. Sans oublier quelque 57 000€ de dépenses annexes, de gestion (50 000€), de frais (50 000€) et d'acquisitions foncières (20 000€). « Cela serait pris en charge à 80% par l'EPFGE, à 10% par la ville de Rocroi et à 10% par la communauté de communes. Ce qui reviendrait à un coût de 40 000€ pour Rocroi, 97 000€ pour la

com'com' et 320 000€ pour l'EPFGE, soit un total de 457 000€. »

Une belle somme mais qui n'est rien à côté des 800 000€ de travaux estimés par la suite, notamment pour combler les fosses et régler le problème de pollution, encore inconnu. « Mais on ne peut pas rester avec cette friche dangereuse », a appuyé Brice Fauvarque, le premier adjoint. « Une verruie, a abondé Lylian Fagis, conseiller d'opposition.

Malheureusement pas la seule dans les Ardennes. »

Derrière tout ça, il y a un doux projet qui a été rappelé par les élus rocroyens. Celui de bâtir un hôtel d'une cinquantaine de places, un vrai manque sur le territoire et plus globalement dans le Nord Ardennes. Sauf que ce terrain n'appartient plus à la Ville. « Après les travaux, il sera rétrocédé à la communauté de communes Vallées et

Plateau d'Ardenne qui a la compétence économique », a rappelé Denis Binet.

Le devenir du site est d'ailleurs une lointaine chimère. Après le vote des élus de Rocroi, ce sera aux conseillers communautaires de se prononcer sur la signature de la convention tripartite, le 18 novembre. Remettre Persévérance sur la table, c'est aussi un signe que ça avance. ■

Une des deux friches traitées sur Vallées et Plateau d'Ardenne

« À la création de Vallées et Plateau d'Ardenne, en 2017, on a identifié quatre friches sur le territoire dont deux considérées comme très sensibles », retrace Régis Depaix, le président de la communauté de communes. LCAB et La Persévérance. Quand l'EPFGE a été créé, on a évoqué ces dossiers avec eux. » La première est déjà en cours de transformation, à Bogny-sur-Meuse. « Il y avait des risques d'écroulement sur la friche LCAB, en plus de l'amiante dans

les bâtiments », explique Régis Depaix. Pour traiter et dépolluer le site, une convention avait été signée avec l'organisme public.

Place, donc, désormais à La Persévérance, à Rocroi. « Elle est un peu moins dangereuse mais elle fait partie des friches qu'on souhaite traiter rapidement. Avec cette convention, des études techniques vont être menées qui détermineront les niveaux de pollution. »